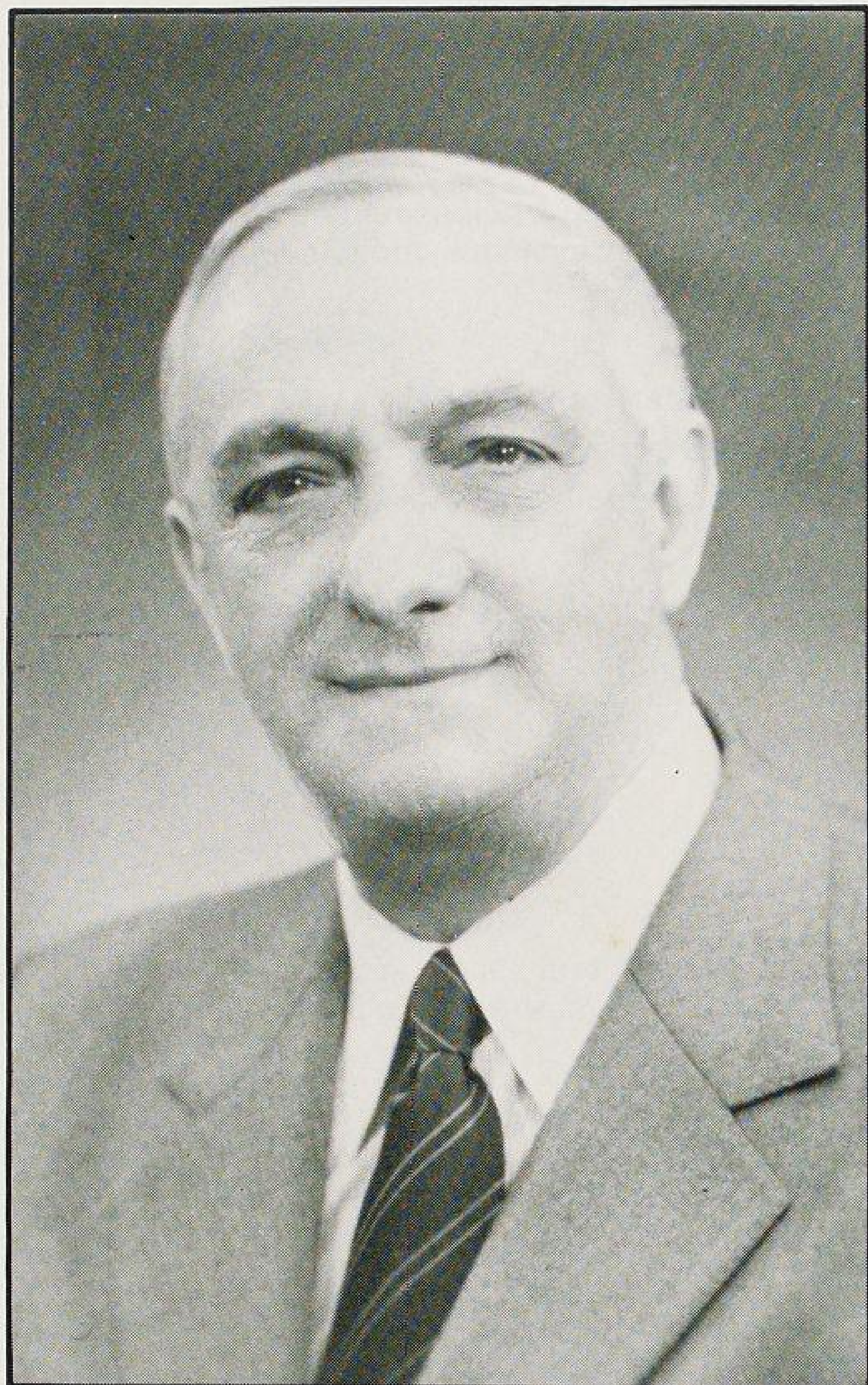
ÉLECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978 — XI° CIRCONSCRIPTION - XII° ARRONDISSEMENT

Paul PERNIN



Candidat d'Union de la Majorité

soutenu par :

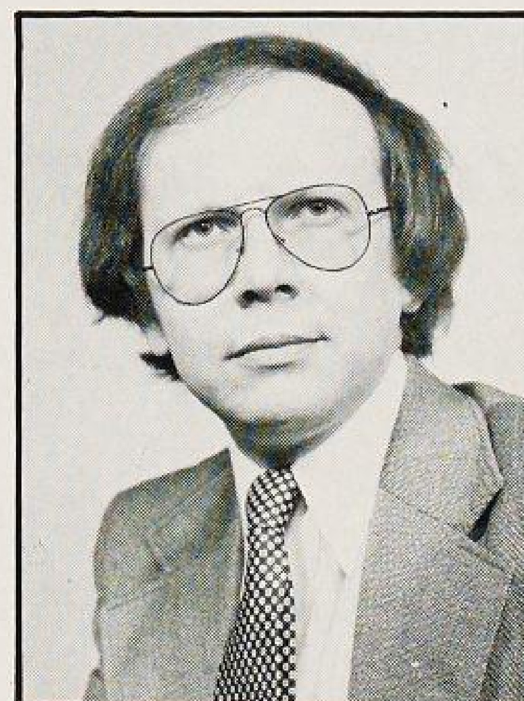
- — le Rassemblement Pour la République (R.P.R.)
- — le Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.)
- — le Parti Républicain (P.R.)
- — le Centre National des Indépendants et Paysans (C.N.I.P.)
- — le Parti Radical

Conseil d'Entreprise
Adjoint au Maire de Paris
Membre du Conseil Economique et Social

Suppléant :

Dominique PALLUAULT

Cadre de Société



ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous voici parvenus à la veille d'un scrutin décisif.

Tout a été dit.

L'heure de la réflexion est maintenant arrivée.

Il s'agit, pour vous, de vous poser des questions très simples :

- qui gouvernera la France au printemps prochain ?
- que deviendra notre économie ?
- où en seront nos libertés ?
- pourra-t-on maintenir la réputation et le rôle international de notre pays ?

De la réponse à ces questions dépend votre choix. Celui-ci est capital.

C'est un choix d'intérêt national. Tout le reste est négligeable.

Vous le savez désormais, votre avenir de Français et de citoyen du XIIe Arrondissement se **joue**, ici, **entre les tenants du programme commun et le représentant de toutes les formations qui composent la majorité.**

Si vous apportez vos suffrages :

— soit au candidat du parti communiste, représentant le totalitarisme,

— soit au candidat du parti socialiste, représentant le CERES, courant révolutionnaire de ce parti,

— soit au candidat du mouvement des radicaux de gauche, également signataire du programme commun et minoritaire au sein de la gauche,

La France verra :

- le bouleversement de sa société
- l'anarchie de son économie
- l'effondrement de sa monnaie
- le recul de ses libertés
- la perte de son indépendance.

Devant le danger qui menace, nous devons nous féliciter que, dans ce secteur, passant outre aux différences légitimes, **donnant l'exemple et répondant à votre attente,** toutes les femmes et tous les hommes épris de justice, de progrès et de liberté **se soient regroupés.**

Ils vous invitent à **VOTER MASSIVEMENT,** dès le premier tour, **POUR LE CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITE, SEUL CAPABLE D'EVITER L'AVENTURE ET DE BARRER LA ROUTE AUX TENANTS DU PROGRAMME COMMUN.**

Ainsi :

- **les institutions, garant de vos libertés et de votre sécurité, seront préservées,**
- **le progrès économique, au service de tous, sera assuré,**
- **la lutte pour l'emploi sera amplifiée.**
- **le libre choix de la qualité de la vie sera développé,**
- **l'indépendance de la France sera sauvegardée.**

VOTEZ

Votez le 12 Mars pour :

Paul PERNIN

Candidat d'Union de la Majorité

I. M. P. - 40, rue des Jeuneurs - Paris 75002

Vu, le Candidat